



HAL
open science

École doctorale de l'EPHE

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une école doctorale. École doctorale de l'EPHE. 2009, École pratique des hautes études - EPHE, École nationale des Chartres, École normale supérieure - ENS. hceres-02042039

HAL Id: hceres-02042039

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02042039>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation
de l'école doctorale n°472
"L'école doctorale de l'EPHE"
de l'Ecole Pratique des
Hautes Etudes



juillet 2009



Contexte général



L'ED fut créée en 2006 issue de la fusion de deux écoles doctorales (Sciences historiques et philologiques ; Sciences religieuses) et de l'addition des formations en SVT.

La création de l'école unique (« un établissement, une ED ») correspond à la volonté de l'établissement de remédier à la fragmentation disciplinaire de l'EPHE, et de rendre les activités en SVT plus visibles.

Il s'agit d'une école multi-site et pour la mention SIEB (Systèmes intégrés, environnement et biodiversité) les laboratoires sont localisés dans différentes régions (Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Normandie, Lorraine), tandis que les mentions HTD (Histoires, textes, documents) et RSP (Religions et systèmes de pensée) sont ancrées sur le site parisien. Ces mentions devraient se trouver sur le Campus Condorcet à côté de l'EHESS et Paris I.

Une des grandes spécificités de l'ED de l'EPHE vient du fait qu'elle est adossée à un établissement qui délivre uniquement des Masters et des Doctorats.

L'Ecole Nationale des Chartes et l'ENS (Rue d'Ulm) demandent une co-accréditation.

Constats



- Administration et moyens de l'ED

Les moyens de l'ED semblent avoir été significativement améliorés. L'ED bénéficie d'une direction dynamique et assidue qui a bien saisi l'ampleur de la tâche.

- Bilan quantitatif

L'ED s'appuie sur 35 unités de recherches installées sur dix villes.

L'ED compte 700 doctorants, les plus nombreux dans les domaines des mentions HTD et RSP, beaucoup moins dans la mention SIEB.

Ils sont encadrés par 280 (?) HDR (EC + DR/CR HDR du CNRS). Mais de nombreux directeurs inscrivent également des thésards en d'autres établissements sans que l'on saisisse une politique claire en ce domaine.

Quelques 124 étudiants sont encadrés par une cotutelle internationale.

La durée moyenne de thèse est de 5 ans.

- Encadrement et suivi

Les doctorants sont très bien encadrés au cours de leurs études. La directrice organise des « journées de convivialité » pour remédier au manque de sentiment d'appartenance.

Des journées thématiques transdisciplinaires sont organisées au sein des mentions.

Le suivi post-thèse est à améliorer.



- Financement des thèses

L'ED bénéficie à présent des 7 allocations de recherches, mais des doctorants sont parfois financés dans le cadre des projets de recherche.

De nombreux doctorants sont employés en tant que conservateurs, enseignants dans le secondaire, et techniciens salariés.

- Formation

La formation est de très bonne qualité, en particulier en SHS où l'offre de l'école est souvent unique. En SVT, la formation dépend souvent beaucoup de l'école doctorale dont dépend le laboratoire d'accueil. Il y a donc une certaine hétérogénéité en partie compensée par des journées de rencontre organisées à Paris. Cette hétérogénéité se retrouve aussi au niveau des laboratoires d'accueil et il pourrait être intéressant de mieux définir les champs disciplinaires auxquels l'EPHE peut apporter une forte valeur ajoutée par rapport à des formations plus classiques en biologie.

- Ouverture nationale et internationale

Par sa nature l'école bénéficie d'un rayonnement mondial ; près de la moitié (45 %) de ses doctorants viennent de l'étranger.

L'ED poursuit des activités collaboratrices avec les universités de Dresde, Munich, et Florence, mais se dit dans l'impossibilité de répondre aux attentes des partenaires.

Projet

Les projets scientifiques signalent la reconduction de l'existant avec quelques innovations. La création de quatre réseaux de recherche en SVT a été sollicitée. L'ED projette de mettre en place une formation en anglais scientifique. Les journées thématiques seront multipliées. Les modules d'insertion professionnelle qui comprennent un volet de valorisation des compétences seront de nouveau organisés et étoffés par des formations sur les métiers du patrimoine et d'édition. L'ED mettra en place des comités de suivi par mention qui aborderont les questions de la durée des thèses et de la qualité de l'encadrement.

Conclusion

- Points forts :

- L'ED présente un adossement à des équipes d'accueil et des UMR reconnues de grande qualité couvrant un très large éventail de champs disciplinaires.
- L'encadrement à distance (Podcast, visio-conférence, banque de données AUF) est très développé.
- Possibilités des échanges inter et trans-disciplinaires fournies par le caractère multidisciplinaire de l'ED.



- La mise en place d'une formation à la rédaction des projets scientifiques et de demandes de financement est tout à fait louable.
 - Niveau de satisfaction des doctorants entendus très élevé.
 - Les doctorants qui sont encouragés à participer à des manifestations scientifiques et à en organiser eux-mêmes sont par conséquent très productifs.
- Points faibles :
- Il existe un manque de transparence sur la réalité de l'encadrement avec de nombreux directeurs de thèses qui semblent inscrire des doctorants dans d'autres ED; il est sans doute difficile pour l'ED EPHE de contrôler ce phénomène. Il en résulte un problème de lisibilité - finalement les EC encadrent combien de doctorants au total ?
 - Le suivi post-thèse reste à peaufiner.
- Commentaire et recommandations :

L'ED de l'EPHE est atypique et peut donner l'impression d'une école quelque peu éclatée sur les plans géographiques et disciplinaires. Cependant, l'ED devrait continuer à développer les aspects positifs d'ouverture transdisciplinaire rendue possible par la diversité de ses domaines, et de ses forces qui sont mondialement reconnues. De même, il est très étrange que de nombreux doctorants soient considérés sans rattachement à une équipe sous prétexte que leur directeur de thèse appartient à une équipe qui n'est pas affiliée à cette ED. Il y a là un problème de lisibilité à résoudre.

Il faudrait essayer d'établir des indicateurs clairs concernant l'encadrement des doctorants.

Notation



- Qualité de l'adossement scientifique (A+, A, B ou C) : A+
- Fonctionnement de l'ED (A+, A, B ou C) : A+
- Encadrement (N/HDR, durée des thèses, financements, etc.) (A+, A, B ou C) : A
- Suivi et insertion des docteurs (A+, A, B ou C) : A

NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) (voir hiérarchisation dans la note explicative ci-après) : A

Observations de l'établissement





École Pratique des Hautes Études

Le Président

Service de la Présidence :
Tél : +33 (0)1.53.63.61.63
Presidence.ephe@ephe.sorbonne.fr
Site : www.ephe.fr

A

Monsieur Alain MENAND
Directeur de la section des formations et
des diplômes

Paris, le 9 septembre 2009

Réf. : JCW/BA/2009 – 175

Monsieur le Directeur,

En réponse au rapport d'évaluation de l'Ecole doctorale de l'EPHE (ED 472), je voudrais d'abord remercier les membres du comité de visite pour leurs remarques qui attestent leur souci de restituer fidèlement les activités et les projets de cette formation doctorale.

Quelques points cependant appellent des commentaires de la part de l'Ecole, et spécialement de la part des responsables de son Ecole doctorale.

1. Le rapport d'évaluation relève – et tient pour un « point faible » – que « de nombreux directeurs inscrivent également des thésards en d'autres établissements sans que l'on saisisse une politique claire en ce domaine » (p. 3).

Comme la directrice de l'Ecole doctorale l'a expliqué au comité de visite, cette situation concerne avant tout les doctorants d'un petit nombre de directeurs d'études cumulants qui en raison même de leur statut exercent une activité dans deux établissements – dont l'EPHE – et qui ainsi que le sait la DGESIP inscrivent leur doctorants dans deux écoles doctorales, conformément à un impératif de nature scientifique.

Il existe en effet une différence entre le profil des emplois des directeurs d'études cumulants dans leurs établissements de rattachement principal, où leurs chaires couvrent en général de larges domaines, et les intitulés de leurs directions d'études à l'EPHE, qui sont toujours beaucoup plus spécialisées.

Aussi de façon très légitime les doctorants inscrits à l'EPHE sont ceux qui travaillent dans le domaine spécifique défini par l'intitulé de la direction d'études. Les autres doctorants sont inscrits dans l'école doctorale de l'établissement de rattachement principal.

Toutefois cette logique scientifique ne peut pas toujours prévaloir, car le petit nombre (sept) d'allocations, aujourd'hui contrats doctoraux, dont l'EPHE dispose empêche souvent d'inscrire à l'Ecole un doctorant qui pourtant y aurait pleinement sa place.

2. « Il faudrait essayer d'établir des indicateurs clairs concernant l'encadrement des doctorants », est-il observé ailleurs dans le rapport (et plus haut: « finalement les EC encadrent combien de doctorants au total ? »).

Ce point concerne lui aussi les directeurs d'études cumulants, dont effectivement les doctorants sont comptabilisés de façon séparée dans les statistiques présentées par deux écoles doctorales, celle de l'EPHE et celle de leur établissement de rattachement principal.

L'Ecole doctorale est très consciente de ce point, et estime très utile de disposer à cet égard d'une vision complète. Ce progrès est déjà acquis dans la mention SIEB, où les données détenues par l'Ecole doctorale sont croisées avec les rapports des équipes. On prévoit d'étendre cette démarche aux autres mentions, selon les modalités les plus appropriées.

3. « De nombreux doctorants, est-il relevé, sont considérés comme sans rattachement à une équipe sous prétexte que leur directeur de thèse appartient à une équipe qui n'est pas affiliée à cette ED ».

Il a été expliqué au comité de visite qu'il s'agit de situations transitoires, concernant le plus souvent des directeurs d'études cumulants ou des directeurs de recherche (du CNRS principalement) rattachés à notre Ecole doctorale, et appelées à se résoudre par la signature de conventions avec les laboratoires concernés. Dans d'autres cas – qui concernent la mention SIEB et justifient une solution juridique de même nature – il s'agit d'équipes qui inscrivent des doctorants à l'Ecole doctorale de l'EPHE en raison de sa spécificité thématique et de la formation doctorale professionnelle sur site (par ex. en ostréiculture) qu'elle est en mesure d'apporter.

4. "Le suivi post-thèse est à améliorer".

Insuffisamment outillée pour exercer ce suivi, l'Ecole doctorale a toutefois été en mesure de fournir des indications sur le devenir de 80 % de ses doctorants quelque temps après leur soutenance. La création – en cours – d'une association d'anciens étudiants devrait permettre de réaliser des progrès en facilitant les contacts avec les docteurs sortis de l'Ecole.

5. Ouverture internationale.

Tout en relevant l'importance des activités internationales de l'Ecole, le comité de visite se fait à juste titre l'écho des propos qui lui ont été tenus, au sujet de la difficulté dans laquelle se trouve l'établissement de répondre aux attentes des partenaires étrangers avec lesquels elle s'efforce de promouvoir des programmes doctoraux internationaux.

En effet l'ouverture internationale de l'Ecole doctorale est très large, son partenariat fréquemment sollicité par des établissements étrangers, et sa dotation en allocations/contrats doctoraux dérisoire par rapport aux engagements que ses interlocuteurs attendent d'elles.

Ceux-ci, spécialement en Italie et en Allemagne, sont en mesure de s'engager sur des contingents pluriannuels de bourses doctorales, avec le concours d'institutions telles que la DFG. L'absence de possibilité équivalente en France, combinée dans le cas de l'EPHE avec une dotation par trop réduite en allocations/contrats doctoraux, constitue pour l'établissement un handicap dont elle a souhaité informer le comité de visite, et dont elle attend la solution dans le cadre de son prochain contrat quadriennal.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Jean-Claude WAQUET

Président de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes